



SYNDICAT FORCE OUVRIÈRE DES PERSONNELS DE LA VILLE
ET ADMINISTRATIONS ANNEXES DE PARIS
2BIS SQUARE GEORGES LESAGE – 4^{ÈME} ÉTAGE 75012 PARIS

☎ 01 43 47 84 54 ☎ 01 43 47 84 55

syndicat.fo@paris.fr <http://fo.villedeparis.overblog.com>

Compte Rendu du C.T.P de la D.J.S

Les 28 février et 1 Mars 2013, s'est tenu le C.T.P de la DJS, L'ordre du jour était la restructuration de la politique sportive.

Ces nouvelles dispositions d'organisation administratives étaient proposées alors que la grève des EAPS (MNS) avait lieu.

Toutes les catégories sont concernées ...!!!

- 1) Pour l'instant, la natation scolaire est toujours organisée par les professeurs de la ville de paris (PVP) et les EAPS de la DJS.
- 2) Dans la spécialité aquatique, 8 pôles regroupant plusieurs piscines et bassin-école sont mis en place dans le cadre de la poursuite de la déconcentration (encore plus de pouvoirs aux maires d'arrondissement).

N'y aura-t-il pas des risques **de différenciations** entre pôles, entre piscines en matière de plannings, horaires, conditions de travail, régime indemnitaire, instaurant de la concurrence entre agents ??

- 3) Ainsi seront créés 9 postes de conseillers des activités physique et sportives (C.A.P.S) aquatiques de catégories A Comment ...??

Depuis des années, il manque sur le terrain des nombreux postes d'AM, AT, ATP, AA, Alors que ceux-ci sont budgétisés, et que 84 postes de d'AA-AC ont été supprimés dans les caisses-piscines.

Déshabiller Pierre pour habiller Paul...? Des dépenses compensées par des économies!

- 4) Les EAPS toucheront une part fixe de 2500 Euros annuels (en plus de l'IAT ou de L'IFTS).

La part variable est versée en indemnité d'exercice de mission (I.E.M) dans la limite d'un plafond de 4476 Euros annuels à la date du 28/02/2013, celle-ci sera individualisée.

Cela correspond aux leçons qui seront versées en totalité à la D.J.S

Cette I.E.M sera attribuée piscine par piscine, au sein du pôle, dans une logique d'intéressement selon l'activité.

5) **NETTOYAGE DU BASSIN et VIDANGES:**

Pour faire appliquer la suppression des AA – AC en caisse, et les remplacer par les AT, la Mairie de Paris a pris l'exemple d'autres villes (Marseille, Lille,...)

Qu'en est-il des fonctions des EAPS concernant le nettoyage et les vidanges dans d'autres communes de banlieue et de province?

La D.J.S a bien précisé que les EAPS effectuent bien le nettoyage et les vidanges. Mme Lefevre, Directrice, a déclaré le 19/12/2012 au C.H.S: «En effet ce ménage collectif garantit la cohésion de l'équipe Les chefs de bassin souhaitent savoir comment leur « outil de travail est entretenu».

Mais dans le projet N°1 de la D.J.S, il était prévu à court terme que les EAPS n'effectuent plus le nettoyage et les vidanges.

Ainsi, il était envisagé la mise en place d'une équipe mobile spécialisée d'une quarantaine d'AT

Dans quelles conditions?

Mais dans le projet N°2, les EAPS continueront à effectuer le nettoyage et les vidanges (de 3 heures à 4 heures suivent le temps de préparations physique)

Pour combien de temps ...??

**ATTENTION SOYONS VIGILANTS
EN DECEMBRE 2013 TOUTES LES FICHES
DE POSTES, TOUTES LES CATEGORIES
SONT REVUES...!!!**

ORGANISEZ VOUS.....REJOIGNEZ F.O